

# Fiche Technique

## Écran pare-vapeur V-Gard

| Conditionnement   | Code produit  |
|---|---------------|
| 0.4 mm, 1.08 m x 25.0 m par rouleau, 46 rouleaux par palette          | W56358900VE25 |
| 0.4 mm, 1.08 m x 50.0 m par rouleau, 25 rouleaux par palette          | W56358900VE   |
| Note: Chaque rouleau est emballé avec une bande centrale              |               |
| Poids du rouleau de 25m : 15.3 kg ; Poids du rouleau de 50m : 29.5 kg |               |

### Description

L'écran pare-vapeur Elevate™ V-Gard est conçu pour être utilisé dans les systèmes d'étanchéité de toitures Elevate. Il est constitué d'une feuille en aluminium renforcée et d'un bitume autocollant en sous face protégée par un film pelable. Ce renfort le rend adapté aux applications impliquant de fortes contraintes mécaniques. Le pare-vapeur V-Gard peut être utilisé sur éléments porteurs en maçonnerie, bois et acier. Le choix d'un écran pare-vapeur approprié est de la responsabilité du prescripteur.

### Précautions préliminaires

Le support doit être sec, propre, lisse, et dépourvu de tout élément susceptible d'endommager la membrane. Les supports métalliques doivent également être dépourvus d'huiles liées au processus de fabrication. Vérifier que les angles, rives et autres détails des éléments porteurs sont adaptés à la mise en œuvre d'un écran pare-vapeur. Dans le cas de systèmes de toiture collés, tous les éléments porteurs à l'exception des éléments métalliques, en accord avec la réglementation locale, doivent être imprégnés du primaire Elevate SA-19 afin d'améliorer l'adhérence du pare-vapeur V-Gard. Laisser le primaire sécher suffisamment avant la mise en œuvre du pare-vapeur V-Gard. Lorsque le pare-vapeur V-Gard a été exposé à des températures inférieures à 5°C, il doit être ramené à température ambiante avant sa mise en œuvre.

### Mise en œuvre

Le pare-vapeur V-Gard peut être mis en œuvre à des températures comprises entre +5°C et +45°C. Une mise en œuvre effectuée à des températures inférieures peut engendrer des problèmes d'adhérence.

Il est recommandé de dérouler le pare-vapeur V-Gard sur l'élément porteur en tôles d'acier nervurées et dans la même direction que celui-ci afin que les jonctions du pare-vapeur soient réalisées en continuité sur la nervure supérieure. Dérouler et positionner l'écran pare-vapeur avec le film pelable avec un recouvrement suffisant. La mise en œuvre du pare-vapeur doit être réalisée à joints décalés. Lorsque le pare-vapeur est positionné correctement, enlever une partie du film pelable et appliquer le pare-vapeur sur son support. Une pression doit être appliquée à l'aide d'un balai rigide sur le pare-vapeur afin d'assurer un contact continu et une bonne adhérence avec le support. S'assurer d'une adhérence adéquate dans le cas d'un complexe de toiture entièrement collé. Appliquer le primaire Elevate SA-19 dans le cas où le V-Gard n'est pas couvert par un isolant le jour même. Maroufler les recouvrements des jonctions de lés individuellement et vérifier que toutes les capillarités soient fermées.

L'écran pare-vapeur doit être inspecté et éventuellement réparé préalablement à la mise en œuvre des panneaux isolants. Il est recommandé de couvrir le pare-vapeur V-Gard aussi vite que possible avec l'isolant et le revêtement d'étanchéité.

Se référer au guide Elevate pour obtenir des instructions d'installation spécifiques.

## Consommation

La surface couverte par un rouleau pare-vapeur est d'environ 25 m<sup>2</sup> ou 50 m<sup>2</sup>, jonctions de lés incluses. Le pare-vapeur V-Gard est mis en œuvre avec un recouvrement longitudinal de 50-80 mm et transversal de 150 mm.

## Caractéristiques

| Physiques   |  |
|---|--|
| • Écran pare-vapeur total   |  |
| • Autocollant   |  |
| • Collé à froid, sans flamme  |  |
| • Excellentes propriétés mécaniques, résistant à un passage régulier durant les travaux |  |

| Techniques                               | Méthode de test | Valeur déclarée |
|--|-----------------|-----------------|
| Épaisseur                                | EN 1849-1       | ± 0,4 mm        |
| Résistance à la diffusion de vapeur (sd) | EN 1931         | ≥ 1500 m        |
| Transmission de la vapeur d'eau (μ)      | EN 1931         | 4.400.000       |
| Résistance à la traction                 | EN 12311-1      | ≥ 600 N/50mm    |
| Allongement à la rupture                 | EN 12311-1      | ≥ 2 %           |
| Résistance à la déchirure                | EN 12310-1      | ≥ 200 N         |
| Résistance au pelage des joints          | EN 12316-1      | ≥ 25 N/50mm     |
| Résistance au cisaillement des joints    | EN 12317-1      | ≥ 400 N/50mm    |
| Poinçonnement statique                   | EN 12730 (B)    | ≥ 20 kg         |
| Poinçonnement dynamique                  | EN 12691 (A)    | ≥ 300 mm        |
|  | EN 12691 (B)    | ≥ 300 mm        |
| Pliabilité à basse température           | EN 1109         | -20 °C          |
| Étanchéité sous pression d'eau           | EN 1928         | Conforme        |
| Réaction au feu                          | EN 13501-1      | E               |

Note : Les normes européennes continuant à se développer, veuillez contacter le Département Technique ou vous rendre sur [www.holcimelevate.com](http://www.holcimelevate.com) pour obtenir les dernières mises à jour sur les propriétés physiques.

## Conditionnement

Tous les rouleaux doivent être entreposés à l'abri des intempéries (pluie et ensoleillement), dans un endroit propre, sec, bien ventilé et à des températures comprises entre +5°C et +40°C. Il n'est donc pas recommandé de laisser le pare-vapeur V-Gard sur la toiture durant l'hiver. Entreposer le pare-vapeur V-Gard dans leur emballage d'origine et en position verticale sur leur palette. Ne pas mettre de palette (ou poids) supplémentaire sur les rouleaux. Si les rouleaux doivent être stockés temporairement sur la toiture avant leur mise en œuvre, ils doivent être stockés sur leur palette, élevés par rapport à la surface de la toiture, protégés de l'humidité et de l'ensoleillement à l'aide d'une bâche de couleur claire, de manière sûre et ce jusqu'à leur mise en œuvre.

## Péremption

12 mois peuvent être attendus si stocké dans les conditions mentionnées ci-dessus. Vérifier la date de production sur chaque emballage. L'exposition à des températures élevées diminue la durée de vie. La durée de péremption est purement indicative et non une durée d'utilisation effective. La péremption réelle dépend des conditions de stockage et de manipulation du produit.

## Élimination

Le film pelable (film siliconé PP) peut être recyclé.

## Précautions

Transporter, manipuler et déplacer avec précaution afin d'éviter les sources de perforation ou de dommage mécanique. Le retrait du film polymérique de la sous-face adhésive peut créer une charge d'électricité statique ; des précautions doivent être prises lors de la manipulation et du retrait du film de sous-face. Consulter la fiche d'information sur la sécurité des produits pour plus d'informations.

### Remarque :

Ce document vise à mettre en évidence les produits Elevate et leurs caractéristiques sur la base des dernières connaissances et dernières expériences associées à ces derniers, et il est sujet à modifications sans préavis. Les valeurs ci-dessus sont basées sur des échantillons et peuvent varier selon les tolérances applicables. Pour obtenir les informations les plus récentes et complètes sur les produits, veuillez vous référer aux informations techniques publiées sur [www.holcimelevate.com](http://www.holcimelevate.com). Holcim Solutions and Products EMEA BV ("Holcim") s'engage à fournir des matériaux de qualité répondant aux spécifications publiées par Holcim. Étant donné que ni Holcim lui-même ni ses représentants ne pratiquent l'architecture, Holcim n'émet aucune opinion et décline expressément toute responsabilité quant à la solidité de toute structure sur laquelle ses produits peuvent être appliqués. Le choix approprié du produit et de sa mise en œuvre sont de la seule responsabilité du client, et non de Holcim. Aucun représentant Holcim n'est autorisé à modifier cette clause.